Envoyé en préfecture le 15/01/2024
Reçu en préfecture le 15/01/2024
Publié le 15/01/2024
ID : 031-213101876-20240111-2024_009-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-quatre, le onze janvier, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents : Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, MARNAC, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, STEMER, VITET et VOISIN MM. BAË, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, PILET, RIVIER et SÉVERAC	Séance du **11 janvier 2024** Acte n° **2024-009**
Absent(s) représenté(s) : Mme BOBO a donné procuration à M. PILET Mme LE PRIOL a donné procuration à Mme RIPOLL Mme VALENTI a donné procuration à Mme BRUN M. BARBA a donné procuration à M. BAË M. MONROZIER a donné procuration à Mme SIMÉON	**Conseillers en exercice :** 33
Absent(s) : /	**Conseillers présents :** 28
Secrétaire de séance : Mme RIPOLL Mathilde	**Date de la convocation :** 4 janvier 2024
Thème : 7.10 - DIVERS	
Objet : Vente aux enchères sur Agorastore d'un copieur Konica	

Mme la Maire propose au Conseil Municipal la mise aux enchères, via la plateforme de courtage aux enchères dénommée "AGORASTORE.FR", d'un copieur Konica modèle Bizhub C220. Il s'agit d'un copieur multifonctions couleur : impression recto/verso, scanner, chargeur automatique, plus un jeu de toner qui possède 3 tiroirs de chargement avec la mise à prix définie :

- 150€.

Entendu l'exposé de Mme la Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : approuve la vente via la plateforme de courtage aux enchères par Internet dénommée "AGORASTORE.FR", un copieur Konica modèle Bizhub C220.

ARTICLE 2 : autorise Madame la Maire à procéder à la vente un copieur Konica modèle Bizhub C220 au prix de la dernière enchère.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 11 janvier 2024.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

.../...

Envoyé en préfecture le 15/01/2024
Reçu en préfecture le 15/01/2024
Publié le 15/01/2024
ID : 031-213101876-20240111-2024_009-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 janvier 2024 – acte n° 2024-009 – page 2/2
Thème :	7.10 - DIVERS
Objet :	Vente aux enchères sur Agorastore d'un copieur Konica

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

La Secrétaire de Séance
RIPOLL Mathilde

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 11 janvier 2024 publié sur le site Internet de la collectivité le 15 JAN. 2024